

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Pirom Öl/Solmer SA

N° d'article

33785000

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Skin Sens. 1 H317

Repr. 2 H361d

Aquatic Chronic 2 H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage**Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008****Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315

Provoque une irritation cutanée.

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d

Susceptible de nuire au fœtus.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Conseils de prudence

P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient	Salicylate de méthyle; Bornane-2-one; (R)-p-mentha-1,8-diène; dipentène; (1S)-bêta-Pinène; 1,8-Cineole; 3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol; alpha-Pinène; citral; (1S)-alpha-Pinène
----------	---

Étiquetage réduit (<= 125 ml)**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.

Conseils de prudence

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P261	Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P501.3	Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Salicylate de méthyle**

No. CAS	119-36-8
No. EINECS	204-317-7
Numéro d'enregistrement	01-2119515671-44-0000

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Concentration	>=	34	<	35	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Acute Tox. 4		H302	
		Skin Sens. 1B		H317	
		Repr. 2		H361d	
		Aquatic Chronic 3		H412	
		Eye Dam. 1		H318	

ATE	orale	887	mg/kg
ATE	par inhalation, Vapeurs	0.7	mg/l

L-menthol

No. CAS	2216-51-5
No. EINECS	218-690-9
Numéro d'enregistrement	01-2119458866-21-0022

Concentration	>=	10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Skin Irrit. 2		H315	
		Eye Irrit. 2		H319	

1,8-Cineole

No. CAS	470-82-6				
No. EINECS	207-431-5				
Concentration	>=	10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Flam. Liq. 3		H226	
		Skin Sens. 1B		H317	

White oils

No. CAS	8042-47-5				
No. EINECS	232-455-8				
Numéro d'enregistrement	01-2119487078-27-XXXX				
Concentration	>=	10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
Aucune					

ATE	dermale	2'000	mg/kg
-----	---------	-------	-------

Bornane-2-one

No. CAS	76-22-2				
No. EINECS	200-945-0				
Numéro d'enregistrement	01-2119966156-31-XXXX				
Concentration	>=	3	<	8.4	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)					
		Flam. Sol. 1		H228	
		Acute Tox. 4		H302	
		Acute Tox. 4		H332	
		Skin Irrit. 2		H315	
		Eye Dam. 1		H318	
		STOT SE 2		H371	

Poumon; Voie d'exposition: par inhalation

ATE	orale	1'310	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	1.5	mg/l

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

dipentène

No. CAS 138-86-3
 No. EINECS 205-341-0
 Concentration $\geq$ 2.5 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1 H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

(R)-p-mentha-1,8-diène

No. CAS 5989-27-5
 No. EINECS 227-813-5
 Concentration $\geq$ 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1B H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1

(1S)-bêta-Pinène

No. CAS 18172-67-3
 No. EINECS 242-060-2
 Concentration $\geq$ 1 < 2.5 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1 H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1
 Aquatic Chronic 1 M = 1

p-mentha-1,4-diène

No. CAS 99-85-4
 No. EINECS 202-794-6
 Concentration $\geq$ 1 < 2.5 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
 Flam. Liq. 3 H226
 Repr. 2 H361
 Aquatic Chronic 2 H411

p-Isopropyltoluène

No. CAS 99-87-6
 No. EINECS 202-796-7

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Concentration $\geq$ 0.1 < 0.77 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226
 Acute Tox. 3 H331
 Asp. Tox. 1 H304
 Aquatic Chronic 2 H411

cATpE par inhalation, 0.5 mg/l
 Poussières/Brouillards

cATpE par inhalation, Vapeurs 3 mg/l

alpha-Pinène

No. CAS 80-56-8

No. EINECS 201-291-9

Concentration $\geq$ 0.25 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Skin Sens. 1B H317
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 1 H410
 Acute Tox. 4 H302

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1
 Aquatic Chronic 1 M = 1

citral

No. CAS 5392-40-5

No. EINECS 226-394-6

Concentration $\geq$ 0.1 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Skin Sens. 1 H317

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

No. CAS 123-35-3

No. EINECS 204-622-5

Concentration $\geq$ 0.1 < 1 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226
 Asp. Tox. 1 H304
 Skin Irrit. 2 H315
 Eye Irrit. 2 H319
 Aquatic Acute 1 H400
 Aquatic Chronic 2 H411

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

M = 1

(1S)-alpha-Pinène

No. CAS 7785-26-4

No. EINECS 232-077-3

Concentration $\geq$ 0.1 < 0.25 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Skin Sens. 1	H317
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

3,7-Dimethyl-1,6-octadien-3-ol

No. CAS 78-70-6

No. EINECS 201-134-4

Concentration >= 0.1 < 1 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Skin Sens. 1B H317

Autres ingrédients**éthanol**

No. CAS 64-17-5

No. EINECS 200-578-6

Numéro 01-2119457610-43-0098

d'enregistrement

Concentration >= 1 < 10 %

Le renvoi: [3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2 H225

eau

No. CAS 7732-18-5

No. EINECS 231-791-2

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

(R)-5-isopropyl-2-methylcyclohexa-1,3-diene

No. CAS 4221-98-1

No. EINECS 224-167-6

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

H226

H304

3,7-dimethylocta-1,3,6-triene

No. CAS 13877-91-3

No. EINECS 237-641-2

Concentration < 1 %

Le renvoi: [4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Asp. Tox. 1 H304

Aquatic Chronic 3 H412

p-mentha-1,3-diène

No. CAS 99-86-5

No. EINECS 202-795-1

Concentration < 1 %

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1

Flam. Liq. 3

Acute Tox. 4

Aquatic Chronic 2

p-mentha-1,4(8)-diène

No. CAS 586-62-9

No. EINECS 209-578-0

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1

Flam. Liq. 3

Aquatic Chronic 2

bêta-Pinène

No. CAS 127-91-3

No. EINECS 204-872-5

Concentration < 1 %

[4]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 3 H226

Asp. Tox. 1 H304

Skin Sens. 1 H317

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 M = 1

Aquatic Chronic M = 1

1

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Si la personne est inconsciente, placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Appeler aussitôt un médecin. Ne pas faire vomir.

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Traitement

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produit d'extinction à sec, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO); Développement des gaz toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure). Collecter mécaniquement dans des récipients adéquats à fin d'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter contamination de la peau et les yeux. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Tenir à l'écart des sources d'ignition. préparer extincteur

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Utiliser des récipients en verre. Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais. Protéger de l'exposition à la lumière.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510

12

Des liquides non combustibles

Classe de stockage (Suisse)

8

Des matières caustiques

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

éthanol

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	960	mg/m ³	500	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1920	mg/m ³	1000	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: SSc; Formal; INRS NIOSH				

(R)-p-mentha-1,8-diène

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	40	mg/m ³	7	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	80	mg/m ³	14	ppm(V)
Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: S SSc; LeberKT AN				

White oils

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	5	mg/m ³		
Groupe du risque pendant la grossesse: S Remarque: SSc; Lunge; DFG, NIOSH				

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Salicylate de méthyle

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	285	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	6	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	17.5	mg/m ³
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	213	mg/m ³

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3	mg/kg/d

éthanol

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	343	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	950	mg/m ³

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Salicylate de méthyle**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	20	µg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.002	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.35	mg/kg

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 06.10.2025

Date d'impression 06.10.25

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	140	mg/l
éthanol		
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0.96	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.79	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	3.6	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	2.9	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Occasionel	
Concentration	2.75	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	580	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Conséserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon.

Protection respiratoire - Note

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Ne pas respirer les vapeurs, l'aérosol ou la poussière.

Protection des mains

The glove material must be sufficient impermeable and resistant to the substance. Check the tightness before wear. Gloves should be well cleaned before being removed, then stored in a well ventilated location.

Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques
La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière

liquide

Couleur

jaunâtre

Odeur

caractéristique

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur

223

Remarque

Les données font référence à la composante principale

Source

Banque de données de substances GESTIS

Point d'éclair

Valeur

°C

Remarque

Non applicable

Pression de vapeur

Valeur

13

Pa

température

20

°C

Remarque

Les données font référence à la composante principale

Source

Banque de données de substances GESTIS

Densité et/ou densité relative

Valeur

env. 0.98

Remarque

Relative Density according specification

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées (voir la section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des acides, des bases et des agents d'oxydation.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE

2'247.45
9

mg/kg

méthode

valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Salicylate de méthyle

Espèces	rat		
DL50		887	mg/kg
méthode	OCDE 401		

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50	>	11390	mg/kg

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
LOAEL		250	mg/kg

L-menthol

Espèces	rat		
DL50		2500	mg/kg

éthanol

Espèces	rat		
DL50		7060	mg/kg
Source	Toxicology and Applied Pharmacology. Vol. 16, Pg. 718, 1970.		

éthanol

Espèces	rat		
DL50		10470	mg/kg

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	rat		
DL50		4400	mg/kg

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
NOAEL		1650	mg/kg

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	souris		
LOAEL		3300	mg/kg

alpha-Pinène

Espèces	rat		
		3700	mg/kg

Bornane-2-one

Espèces	souris		
DL50		1310	mg/kg

citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL50		6800	mg/kg

citral

Espèces	rat (femelle)		
LOAEL		335	mg/kg

citral

Espèces	rat (mâle)		
LOAEL		345	mg/kg

White oils

Espèces	rat		
DL50		5000	
méthode	OCDE 401		

1,8-Cineole

Espèces	rat		
DL50		2840	mg/kg
Source	RTECS		

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

ATE	>	10'000	mg/kg
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg
Source	IUCLID		

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

L-menthol

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

éthanol

Espèces	lapin		
DL50		15800	mg/kg

éthanol

NOAEL		8232	mg/kg
-------	--	------	-------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

alpha-Pinène

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

Bornane-2-one

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

citral

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
	>	2000	mg/kg

White oils

Espèces	rat		
DL50		2000	mg/kg
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation

ATE	2.045	mg/l
Administration/Forme	Vapeurs	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
ATE	14.5519	mg/l
Administration/Forme	Poussières/Brouillards	
méthode	valeur calculée selon le GHS (par ex. voir UN GHS)	
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces	rat		
CL 50	>	0.7	mg/l
Durée d'exposition	7	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Salicylate de méthyle

Espèces	rat		
NOEL	0.7		mg/l
Durée d'exposition	28	d	
Administration/Forme	Vapeurs		

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Remarque: Aucun données connues.

éthanol

Espèces	rat		
CL 50	30000		mg/m ³
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque: Aucun données connues.

Bornane-2-one

CL 50	1.5		mg/l
-------	-----	--	------

citral

Remarque: Aucun données connues.

White oils

Espèces	rat		
CL 50	5000		mg/l
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces	lapin
évaluation	légèrement irritant
méthode	OCDE 404

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces	lapin		
Période d'observation	24	h	
évaluation	irritant		

L-menthol

évaluation: irritant

éthanol

évaluation: Non irritant

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	lapin		
Durée d'exposition	4	h	
évaluation	irritant		
méthode	OCDE 404		

alpha-Pinène

Espèces	Être humain
évaluation	irritant

citral

Espèces	lapin
évaluation	irritant
Remarque	Irritant pour la peau.

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

évaluation

Corrosif

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces

lapin

Durée d'exposition

5 min

méthode

OECD 491

Remarque

Risque de lésions oculaires graves.

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces

lapin

évaluation

irritant

L-menthol

évaluation

Irritant - risque de lésions oculaires graves

éthanol

évaluation

irritant

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces

lapin

évaluation

Non irritant

méthode

OCDE 405

Remarque

Aucun effet d'irritation connue

citral

Espèces

lapin

évaluation

irritant

méthode

OCDE 405

Remarque

Le produit est irritant pour les yeux.

sensibilisation

évaluation

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Remarque

Les critères de classification sont remplis.

Sensibilisation (Composants)**Salicylate de méthyle**

évaluation

May cause allergic skin reactions.

Source

ECHA

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces

souris

évaluation

non sensibilisant

méthode

OECD 429

L-menthol

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

éthanol

évaluation

non sensibilisant

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces

souris

évaluation

sensibilisant

méthode

OECD 429

Remarque

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

citral

Espèces

souris

évaluation

sensibilisant

méthode

OECD 429

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Remarque Non applicable

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode OECD 471

Salicylate de méthyle

Espèces mammifère, espèce indéterminée
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de différents tests in-vitro.
méthode OECD 473

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
méthode Ames test

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Espèces souris
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.
Remarque négatif

L-menthol

évaluation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

éthanol

évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces souris
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 476
Remarque négatif

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces rat (mâle)
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.
Remarque négatif

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces hamster
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 479

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces Salmonella typhimurium
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
méthode OECD 471
Remarque négatif

citral

Espèces hamster
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.
Remarque négatif

citral

Date d'impression 06.10.25

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Non applicable

citral

Remarque Non applicable

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien**

Remarque Aucun données connues.

L-menthol

CL 50 22 mg/l

éthanolEspèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)

CL 50 8140 mg/l

Durée d'exposition 96 h

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces Pimephales promelas

CL 50 0.72 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode OECD 203

Bornane-2-one

CL 50 35 mg/l

Durée d'exposition 96 h

citralEspèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)

CL 50 6.78 mg/l

Durée d'exposition 96 h

méthode DIN 38412 T.15

White oilsEspèces cyprins dorés (*Leuciscus idus*)

CL 50 > 1000 mg/l

Durée d'exposition 96 h

1,8-Cineole

Espèces Pimephales promelas

CL 50 102 mg/l

Durée d'exposition 96 h

Toxicité pour les daphnies (Composants)**7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien**

Remarque Aucun données connues.

éthanolEspèces *Daphnia magna*

CE50 9000 à 14000 mg/l

Durée d'exposition 48 h

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	Daphnia magna		
	0.307		mg/l
Durée d'exposition	48	h	
méthode	OCDE 202		

alpha-Pinène

Espèces	Daphnia magna		
CE50	41		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

citral

Espèces	Daphnia magna		
CE50	6.8		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

White oils

Espèces	Daphnia magna		
LL50	> 100		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toxicité pour les algues (Composants)**Salicylate de méthyle**

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
ErC50	1.6		mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Salicylate de méthyle

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
NOEC	0.79		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	Raphidocelis subcapitata		
	0.32		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	Raphidocelis subcapitata		
	0.174		mg/l
Durée d'exposition	72	h	
méthode	OCDE 201		

citral

Espèces	Desmodesmus subspicatus		
CE50	-	à 103.8	mg/l
Durée d'exposition	72	h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien**

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Espèces	boue activée		
CE50	3.94		mg/l
méthode	OECD 209		

citral

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 06.10.2025

Date d'impression 06.10.25

12.2. Persistance et dégradabilité

Elimination physico-chimique (Composants)

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

Biodégradabilité (Composants)

Salicylate de méthyle

Valeur	98.4	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

Valeur	76	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	

éthanol

Valeur	94	%
évaluation	Facilement biodégradable	

(R)-p-mentha-1,8-diène

Valeur	71	%
évaluation	Facilement biodégradable	

alpha-Pinène

Valeur	62	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

citral

Valeur	85	à	95	%
évaluation	Facilement biodégradable			
méthode	OECD 301C			

White oils

évaluation N'est pas dégradé facilement

La dégradabilité facile (Composants)

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

(R)-p-mentha-1,8-diène

citral

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)

éthanol

Valeur	0.93	à	1.67	mg/g
--------	------	---	------	------

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)

(R)-p-mentha-1,8-diène

Remarque Aucun données connues.

citral

Remarque Aucun données connues.

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

remplace la version: - / CH

Date de révision: 06.10.2025

Date d'impression 06.10.25

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

7-Methyl-3-methylenocta-1,6-dien

log Pow	5.285	
température	25	°C

éthanol

log Pow	-0.31	
---------	-------	--

(R)-p-mentha-1,8-diène

log Pow	4.2	
---------	-----	--

citral

log Pow	2.9	
température	25	°C

White oils

pOW	>	3.5
-----	---	-----

facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)

éthanol

BCF	0.66	
-----	------	--

citral

Remarque	N'est disponible	
----------	------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol (Composants)

White oils

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (dipentène, (R)-p-mentha- 1,8-diène)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (dipentene, (R)- p-mentha-1,8-diene)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (dipentene, (R)- p-mentha-1,8-diene)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Remarque	Le produit n'est pas concerné par la réglementation ADR si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg	Le produit peut être transporté conformément aux dispositions du Code IMDG, paragraphe 2.10.2.7 s'il est emballé en quantités limitées ne dépassant pas les 5 l / 5 kg .	Le produit n'est pas concerné par les autres dispositions des réglementations IATA si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (Disposition particulière A197)
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	-		
Code de restrictions en tunnels	-		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination
de l'eau (Allemagne)

WGK 3

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations
manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres informations

Le produit ne contient aucun ingrédient figurant sur la liste des substances candidates à l'inclusion à l'annexe XIV du règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) avec une proportion $\geq 0,1$ % p/p.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Nom commercial: Pirom Öl/Solmer SA

Numéro de la matière: 337850

Version: 1 / CH

Date de révision: 06.10.2025

remplace la version: - / CH

Date d'impression 06.10.25

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Repr. 2	H361d	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H331	Toxique par inhalation.
H332	Nocif par inhalation.
H361	Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H371	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Aucune	Aucune
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Flam. Sol. 1	Matière solide inflammable, Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B
STOT SE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
	STOT un., Catégorie 2

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.